



Fiche technique N° TN1618

26-03-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Bois brut :**  
Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur
- **Bois lasurés et vernis :** après préparation

## LASURE HAUTE PERFORMANCE

Protection et décoration des bois

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

± 12 m<sup>2</sup>/L



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

### Fonction :

Lasure pour la protection et la décoration des bois. Formulée à base de résines alkydes en émulsion et d'acrylique pure.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières (sur bois brut, lasuré et vernis).

### Qualités dominantes :

- Protège et décore le bois
- Stable à la lumière
- Microporeuse

### Caractéristiques pratiques :



= ± 12 m<sup>2</sup>/L



= 6 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- Présentation : Prêt à l'emploi - 3 teintes
- Aspect en finition : Satiné
- Matériel : Brosse, Rouleau ou Pistolet
- Dilution et nettoyage du matériel : Eau
- Coloration : Système à teinter COLORIMIX ® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1.)
- Conditionnement : 1 L - 3 L

### Caractéristiques techniques :

- Densité (incolore): 1,02 à 1,12 (Densité variable selon les teintes)
- Extrait sec (pondéral) (incolore) : 36 à 40 %
- Taux de brillance à 60° : 40
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010).  
Ce produit contient max 50 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants.)

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dé poussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraissier avec un produit adapté. **Bien dégraissier les bois anti-siccatis (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasuré ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
  - Soit poncer et dé poussiérer la surface.
  - Soit dégraissier avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Sur bois spécifiques (tanique, exotique, résineux)** : nous consulter au préalable.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives, dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit. Respecter un temps de séchage de 6 heures entre chaque couche. Sur bois usuels, diluer préalablement le produit à 3 % d'eau avant application de la 1ère couche.
- **A l'extérieur**, appliquer une 3e couche sur les parties exposées aux intempéries et au soleil.
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant convenablement accomplir lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015